



**CONCOURS DE PROCÈS SIMULÉ EN
DROIT INTERNATIONAL
CHARLES-ROUSSEAU
2018**

Une activité du Réseau francophone de droit international (RFDI)

**PROGRAMME SOLIDARITÉ
Jumelage des équipes, partage des expertises et des ressources**

Chères et chers Rousseau-istes,

Une nouvelle fois, pour l'édition 2018 du Concours Charles Rousseau qui se déroulera cette année à Angers (France), le RFDI souhaite mettre en place un **programme de solidarité entre équipes**, destiné à encourager le jumelage des équipes, le partage des expertises et des ressources notamment bibliographiques.

Cette initiative fait suite à un constat. Il ressort en effet des éditions précédentes qu'un certain nombre d'équipes qui participent pour la première fois au Concours ou qui n'ont pas les ressources informatiques ou documentaires suffisantes, ou encore qui ne disposent pas d'informations sur le déroulement des différentes épreuves, sont chaque année confrontées à d'importantes difficultés matérielles pour répondre aux exigences académiques du Concours. Il en résulte des disparités liées notamment à l'inexpérience des nouveaux participants ou à l'accès à la documentation, que le RFDI souhaiterait, dans la mesure du possible, corriger.

À cette fin, dans « l'esprit Rousseau » qui caractérise notre Concours, il a été convenu d'encourager le jumelage des équipes d'une part, et de mettre en ligne certaines ressources proposées par les équipes (en plus de celles fournies par le RFDI) d'autre part.

- **Jumelage entre deux équipes**

Il est proposé de jumeler des équipes volontaires. Il ne s'agit en aucun cas de se substituer au coach, ou de communiquer les mémoires mais plutôt d'échanger sur le sujet et de répondre à certaines questions sur la forme (nécessité d'une bibliographie, d'une table des matières, formulation des intitulés...) et sur la pratique du Concours (exigences formelles du concours, déroulement des joutes, organisation des épreuves...). L'échange peut bien sûr se faire dans les deux sens.

Nous estimons que cette initiative permet de renforcer les liens entre les équipes, d'approfondir l'étude et la recherche francophone en droit international par l'échange d'informations, et contribue à réduire un certain nombre d'inégalités entre les équipes.

Les équipes qui souhaitent participer à un tel jumelage peuvent faire part de leur candidature avant le 3 février à Mme Aurélie Tardieu, membre du Conseil d'administration du RFDI : [aurelie.tardieu \[at \] wanadoo.fr](mailto:aurelie.tardieu@wanadoo.fr)

- **Partage des documents – ressources en ligne**

Les équipes sont incitées à mettre en commun certaines ressources documentaires fondamentales (textes et articles de doctrine notamment) qu'elles utilisent pour la rédaction du mémoire. Il s'agit ici de permettre à tous et à toutes d'améliorer la qualité de la recherche et des mémoires. Le but est de constituer une base de documents en ligne, accessible à tous les participants au Concours, en plus des quelques documents de base que le RFDI fournira de son côté.

Vous êtes invités à envoyer dès maintenant les publications électroniques et autres ressources numériques à la même adresse : [aurelie.tardieu \[at \] wanadoo.fr](mailto:aurelie.tardieu@wanadoo.fr)

En vous remerciant par avance de votre participation, nous vous souhaitons bon courage pour la rédaction des mémoires et un excellent concours !

Le Bureau du RFDI